

Comptes et bilan 2012

Premier exercice réussi pour transN

Les actionnaires de transN ont pris connaissance de l'exercice 2012 lors de l'Assemblée générale du 19 juin, bénéficiaires à hauteur de plus de CHF 600'000.-. Ils ont en outre été informés des réalisations accomplies lors de la première année de la nouvelle entreprise.

L'Assemblée générale des Transports Publics Neuchâtelois S.A. s'est tenue mercredi 19 juin au dépôt autobus de Cernier. Les comptes et le bilan 2012 ont été présentés par Robert Cramer, Président du Conseil d'administration, Pascal Vuilleumier, Directeur général, et Cédric Aubry, Directeur finances, administration et ressources humaines. Le premier exercice de transN a été réussi, grâce à une parfaite maîtrise des charges. Il boucle sur un bénéfice net de CHF 654'867.-.

Fusion

La signature du Pacte d'actionnaires par l'Etat de Neuchâtel, la Ville de La Chaux-de-Fonds, la Ville de Neuchâtel et les communes du Littoral a lancé, le 14 mars 2012, la création de la société des Transports Publics Neuchâtelois S.A. Le 27 juin 2012, les actionnaires des deux entreprises cantonales de transports publics ont approuvé, lors de leur Assemblée générale extraordinaire à Neuchâtel, le contrat de fusion par combinaison entre les TN et les TRN, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2012.

Résultats financiers

L'année 2012 clôt sur un bénéfice net de CHF 654'867.-. La caisse de pensions a été totalement assainie, grâce à un versement d'un montant de CHF 5'100'000.-, qui a permis d'atteindre un taux de couverture de 105% au 31.12.2012. L'exercice comptable a nécessité une consolidation des comptes des anciennes sociétés. Les charges pour le personnel ont été parfaitement maîtrisées. La vente d'ancien matériel roulant a amélioré le résultat de CHF 730'000.-.

La création de la nouvelle société a engendré des coûts extraordinaires, puisque transN a procédé à l'uniformisation de son identité visuelle. Les changements de signalétique ont contribué à un excédent de charges non budgété, pour un montant de CHF 558'569.-. Le solde des dépenses liées à la fusion concerne essentiellement l'achat de nouveaux uniformes, la production et la pose d'autocollants de la nouvelle identité visuelle, ainsi que les travaux de peinture de nos véhicules.

Fréquentation

29.82 millions de voyageurs ont été transportés par transN en 2012. Cette valeur se base sur les comptages automatiques et manuels, ainsi que les ventes réalisées. La fréquentation cumulée des deux anciennes compagnies s'élevait à 29.44 millions de voyageurs l'année précédente.

Faits marquants

L'année 2012 a été passée en revue devant les actionnaires par Pascal Vuilleumier, Directeur général. La mise en œuvre de la fusion opérationnelle a commencé avec sa désignation par le Conseil d'administration, le 23 juillet 2012. Pascal Vuilleumier a pris ses fonctions le 22 octobre.

La présentation du nom et du logo de transN, ainsi que celle des nouveaux uniformes, en août à Cernier, a lancé la nouvelle entreprise auprès des clients. Depuis octobre, 7 nouveaux bus hybrides

Solaris sont exploités à La Chaux-de-Fonds. En décembre, le nouveau site internet www.transn.ch a été mis en ligne, pour le changement d'horaire, et une nouvelle ligne de bus reliant le Val-de-Travers aux Ponts-de-Martel a été inaugurée. Circulant entre Fleurier, Travers et Les Ponts-de-Martel trois fois par jour, du lundi au vendredi, elle est à l'essai pendant trois ans.

Autorités

Le Conseil d'administration, fort de 7 membres, a vu sa composition changer, avec l'élection au Conseil d'Etat de Laurent Kurth, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Théo Huguenin-Elie lui a succédé au Conseil communal. Sa nomination au Conseil d'administration de transN a été acceptée par les actionnaires. Agé de 39 ans et né à La Chaux-de-Fonds, il était enseignant au Lycée de Porrentruy.

Modification du capital-actions

A la signature du Pacte d'actionnaires, les partenaires de transN s'étaient engagés en faveur de la capitalisation de la société, avec investissement de CHF 700'000.- par la Ville de Neuchâtel et par les Communes du Littoral, ainsi que CHF 3 millions par l'Etat, pour permettre le prochain renouvellement du matériel roulant. Cette répartition évitait en outre que Canton et Confédération ne deviennent actionnaires majoritaires. Lors de la fusion, le rapport d'échange des actions a cependant engendré des fractionnements d'actions chez de nombreux actionnaires. Afin de remédier à ces fractionnements contraires à la loi, la structure du capital-actions a dû être modifiée. La valeur nominale des actions a ainsi été abaissée à CHF 0.01 au lieu de CHF 10.00.

Les Transports Publics Neuchâtelois S.A. ont leur siège à La Chaux-de-Fonds, dans les locaux de l'ancienne entreprise TRN. Ils emploient quelque 400 collaborateurs et desservent un réseau de 36 lignes et 268 kilomètres, au moyen de 157 véhicules. Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise se monte à CHF 78.9 millions. Les synergies mises en place grâce à la fusion contribueront à proposer des prestations de qualité au juste prix, dans le contexte prochain de mise au concours des lignes de transports publics. L'exploitation d'une nouvelle ligne reliant le Val-de-Travers aux Ponts-de-Martel témoigne de la volonté de transN d'améliorer sans cesse le service à la clientèle, au centre de ses préoccupations.

Intervenants :

- *Robert Cramer, Président*
- *Pascal Vuilleumier, Directeur général*
- *Cédric Aubry, Directeur finances, administration et ressources humaines*

Contact presse :

- *Aline Odot, Responsable communication*
079 553 00 00 / aline.odot@ne.ch